



Communiqué de presse
Paris, le 20 mars 2018

L'État et la Région Île-de-France lancent un appel à projets, Innov'up Leader PIA pour soutenir l'innovation dans 7 filières stratégiques franciliennes

Avec « Innov'up Leader PIA », l'État et la Région Île-de-France lancent un appel à projets, opéré par Bpifrance, pour soutenir l'innovation des entreprises franciliennes dans les filières stratégiques, afin de développer l'emploi et la croissance.

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour soutenir les projets contribuant à l'augmentation de la croissance potentielle de la France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand plan d'investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

Le PIA3 dispose d'une enveloppe régionalisée, qui permet à chaque région de choisir dans le cadre d'un pilotage commun avec l'État une déclinaison spécifique d'actions qui s'adressent en priorités aux PME régionales.

Lancé conjointement par l'État et la Région Île-de-France dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, l'appel à projets « Innov'up Leader PIA » vise à développer la croissance de PME et ETI franciliennes en finançant leurs projets d'innovation les plus ambitieux, dont les coûts de développement sont *a minima* de 200 000 € par projet. Le montant du soutien public sera compris entre 100 000 € et 500 000 € par projet sélectionné, versé sous la forme de 2/3 de subventions et de 1/3 d'avances récupérables.

Un levier pour développer les filières franciliennes stratégiques

L'appel à projets s'adresse prioritairement aux PME dont les projets d'innovation contribuent au développement des filières stratégiques de la Région Île-de-France :

- aéronautique, spatial et défense ;
- agriculture, agro-alimentaire et nutrition, sylviculture ;

- automobile et mobilités ;
- numérique (dont big data, calcul haute performance, cyber-sécurité, industries culturelles et créatives, infrastructures numériques, intelligence artificielle, internet des objets, fintech, logiciels, réseaux, smart grid) ;
- santé (dont biotechnologies, dispositifs médicaux, silver économie) ;
- tourisme, sport et loisirs ;
- Région - Ville durable et intelligente (dont éco-activités, énergies, bio-matériaux, (re)construction durable, déchets, smart cities, services).

Des ETI pourront également être éligibles si leurs projets d'innovation s'inscrivent dans cinq thématiques spécifiquement ciblées : l'industrie du futur, la fabrication additive, la cybersécurité, l'intelligence artificielle et la robotique.

Un appel impactant, innovant et réactif

Avec « Innov'up Leader PIA », l'État comme la Région Île-de-France et leur opérateur Bpifrance, entendent jouer sur :

- **l'impact** : grâce à une enveloppe financière de 20 millions d'euros consacrée à l'appel à projets, de 2018 à 2020, financée à parité entre l'État et la Région Île-de-France ;
- **l'innovation** : de par ses objectifs et sa gouvernance déconcentrés au service des entreprises, qui témoigne de la synergie entre l'État, la Région Île-de-France et Bpifrance ;
- **la réactivité** : car le processus de décision local permet aux entreprises d'obtenir la validation du financement dans des délais rapprochés.

Un site en ligne pour déposer son dossier

Les entreprises candidates déposeront leur dossier en ligne à l'adresse suivante :

<http://leaderPIA.iledefrance.fr/Innov-up-leader-PIA>

L'appel à projets est ouvert à compter du 20 mars, et donnera lieu pour cette première année 2018 à trois périodes de relèvement des dossiers de candidature : 1^{er} juin 2018, 28 septembre 2018, 7 janvier 2019. Après chaque date de relèvement de dossiers, la sélection des meilleurs projets d'innovation sera effectuée par les services de la Direccte et de la Région, sur la base des instructions de dossiers qui seront réalisées par l'opérateur Bpifrance.

L'Île-de-France, moteur de l'emploi et la croissance française

« Innov'up Leader PIA » s'inscrit à la fois dans le cadre du troisième volet du Programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'État, et dans celui de la stratégie régionale #Leader de la Région Île-de-France, et de sa gamme de financement « Innov'up » dédiée à l'innovation.

L'Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New-York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale.

Contacts presse

Région Île-de-France :

Amélie Ghersinick – amelie.ghersinick@iledefrance.fr – 01 53 85 73 11

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/Île-de-France>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Service communication Direccte d'Île-de-France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi

idf.communication@direccte.gouv.fr

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen - laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr – Tel : 01 41 79 85 38